



Établissement public du ministère chargé du développement durable

# Communiqué de presse

[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

Orléans, le 23 juin 2016

## Après les inondations, l'agence de l'eau Loire-Bretagne débloque des aides d'urgence

### L'agence de l'eau Loire-Bretagne

a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28 % du territoire national métropolitain. Il intéresse 8 régions, 36 départements en tout ou partie, plus de 7 000 communes et 12,7 millions d'habitants.

**Après les inondations exceptionnelles qui ont touché plusieurs départements de la Région Centre-Val de Loire, l'agence de l'eau Loire-Bretagne se tient aux côtés des collectivités locales pour faire face aux situations d'urgence dans le domaine de l'eau.**

En concertation avec l'agence de l'eau Seine-Normandie qui intervient sur le nord du Loiret et de l'Eure-et-Loir, l'agence de l'eau Loire-Bretagne va débloquent des aides d'urgence pour réparer les dommages aux installations publiques causés par ces catastrophes naturelles. Il s'agit de rétablir le plus rapidement possible la production d'eau potable pour les habitants ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées.

Les aides d'urgence pourront aussi concerner des travaux nécessaires pour retrouver au plus vite un fonctionnement normal des rivières après le passage de la crue, comme des travaux de restauration des berges ou l'enlèvement d'embâcles.

Les maîtres d'ouvrage sont invités à faire part à l'agence de l'eau des travaux à réaliser en urgence :

Agence de l'eau Loire-Bretagne, délégation Centre-Loire  
9, avenue Buffon, CS 36339, 45063 ORLEANS CEDEX 2  
[centre-loire@eau-loire-bretagne.fr](mailto:centre-loire@eau-loire-bretagne.fr)

L'agence de l'eau est déjà intervenue dans le passé pour répondre à des situations de même nature, notamment après la tempête Xynthia.

Dans la durée, l'agence de l'eau soutient financièrement les actions structurelles qui permettent de renforcer la résilience des milieux naturels aquatiques. C'est une priorité de son programme d'intervention et du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne 2016-2021.

#### Contact presse :

Paule OPÉRIOL & Véronique VASSEUR - 02 38 51 73 11

[paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr](mailto:paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr) - [veronique.vasseur@eau-loire-bretagne.fr](mailto:veronique.vasseur@eau-loire-bretagne.fr)

[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

